

12 juin 2026

La Fédération de l'Exercice Coordonné Pluriprofessionnel en Occitanie (FECOP) prend acte de la mise en place des **nouveaux Accords Conventionnels Interprofessionnels (ACI) pour les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)**, et des objectifs liés à **Maison France Santé (MFS)**, initiative gouvernementale validée par la quasi-totalité des syndicats monocatégoriels signataires.

Fécop souhaite cependant rappeler un principe essentiel : l'exercice coordonné trouve son origine dans les projets de santé partagés, construits par les professionnels de santé eux-mêmes pour répondre avec agilité et cohérence aux **besoins spécifiques de leurs exercices et de leur patientèle, à la hauteur des défis de santé publique de nos territoires.**

C'est ce projet, et lui seul, qui doit rester la priorité des équipes.

Les dispositifs conventionnels et les financements MSP/MFS constituent des leviers utiles qui doivent rester au service des projets de santé et non s'y substituer.

Parce que la richesse de l'exercice coordonné réside précisément dans la capacité des équipes à construire des réponses adaptées à leur réalité locale.

FECOP poursuivra son engagement pour :

- **Soutenir les MSP** dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de santé, quels que soient leurs choix (ACI MSP, MFS, ou autres dispositifs) en veillant à ce que la diversité des modèles et la liberté d'initiative continuent d'être reconnues et soutenues.
- **Maintenir un dialogue constructif et collaboratif** avec l'ARS et l'Assurance Maladie, afin d'accompagner au mieux les équipes en région ;
- **Valoriser la créativité et l'inventivité du terrain**, pour que chaque projet de santé reste **adapté, innovant et centré sur les besoins des patients.**

« *Les MSP sont avant tout des projets portés par des équipes pluriprofessionnelles, pour une prise en charge de qualité de leur patientèle. **Notre rôle, à FECOP, est d'accompagner ces projets, quels que soient les outils choisis par les équipes.** Nous restons à leurs côtés pour défendre cette vision de l'exercice coordonné : **locale, responsable et centrée sur le patient.** »*

Administrateurs Fécop

À PROPOS DE FÉCOP

La Fédération de l'Exercice Coordonné Pluriprofessionnel en Occitanie accompagne près de **400 équipes pluriprofessionnelles** chaque année mobilisés dans la transformation du système de santé.

Forte de ces 11 années aux côtés des équipes de terrain, **l'engagement de Fécop repose sur des valeurs d'équité, de solidarité, et d'agilité au service des équipes.**

FECOP occupe une place singulière dans l'écosystème de l'exercice coordonné pluriprofessionnel. Née de la volonté des équipes de terrain, elle est gouvernée par des professionnels de santé libéraux exerçant au sein de MSP et CPTS. Cette proximité avec les réalités du terrain fonde sa légitimité, nourrit ses positions et garantit sa liberté d'action

Les cadres conventionnels et les politiques de santé évoluent, mais le cap de Fécop demeure le même depuis 2015 : accompagner les équipes dans la mise en œuvre de leurs projets de santé et la défense de leurs intérêts, dans le respect de leur autonomie et de leur diversité.

Notre mission : Innover avec les professionnels de santé pour des modèles d'exercices libéraux adaptés aux besoins des territoires et des usagers.

261 MSP, ESP, CPTS et partenaires sont aujourd'hui adhérents de Fécop, représentant plus de 10 000 professionnels libéraux et coordinateurs Occitans. Notre nombre est une force, notre maturité un atout, notre liberté d'action une responsabilité.

Contact presse

Manon Raynal

m.raynal@fecop.fr

06 43 84 20 02